



Agir pour l'Environnement et le Développement Durable

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel : 02.98.49.53.92 - 02.98.47.45.13

Courriel : ae2d.29@gmail.com - Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère.
Association lauréate des trophées bretons du Développement Durable 2006 & 2007.

Monsieur François CUILLANDRE
Maire de Brest
2 rue Frézier
BP 92206
29222 BREST CEDEX 2

Brest, le 2 décembre 2008

Copie à : Monsieur le maire adjoint chargé du développement durable
Monsieur le maire adjoint de Brest-centre

Monsieur le maire,

Le 7 novembre dernier, nous avons adressé une lettre ouverte à l'ensemble des maires du Finistère demandant aux communes de faire preuve de sobriété énergétique et de lutter contre tous les gaspillages lors des fêtes de fin d'année (cf copie jointe).

Le 13 novembre, par voie de presse, RTE (Réseau de transport d'électricité) invitait les consommateurs bretons à adopter des gestes citoyens afin de limiter les pics de consommation électrique et d'éviter les coupures de courant (cf articles joints). RTE justifie, avec cette action, la nécessité du projet de centrale thermique, fortement émettrice de CO₂, à Ploufragan (22). Les associations locales de défense de l'environnement, que nous soutenons, critiquent ce projet et n'en veulent pas.

Malgré cela nous avons malheureusement pu constater qu'à Brest :

- les illuminations de Noël étaient en service dès le 26 novembre ;
- les manèges et les chalets du marché de Noël étaient éclairés, en plein jour le 29 novembre, par des lampes halogènes, grandes consommatrices d'énergie.

Nous demandons donc à la ville de Brest :

- de faire cesser les gaspillages d'énergie des commerçants et exposants du marché de Noël. A notre connaissance ces derniers ne paient pas directement leur consommation.
- de limiter dans le temps les illuminations de Noël, heures de fonctionnement et fin de la période de mise en service, même si la moitié des lampes sont à basse consommation.
- de faire connaître publiquement ses projets en matière de sobriété énergétique.

La ville de Brest, en étant exemplaire en matière de consommation d'énergie électrique pour les fêtes de fin d'année, servira de levier pour inciter les citoyen-ne-s à en faire de même.

Merci d'avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à ces propositions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, nos meilleures salutations.

Les co-présidents, Roger Abiven et Alain Le Suavet

Pièces jointes : Lettre ouverte aux Maires du Finistère du 7 novembre 2008
Article Ouest-France du 13 novembre 2008
Article Le Télégramme du 13 novembre 2008